

Ranz des vaches du Jura

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **3 (1865)**

Heft 15

PDF erstellt am: **22.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-178024>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

noyers qui ornaient la ville au couchant donne une forte prise à la bise, et les arbres des vergers qui étaient précédemment abrités derrière ce puissant paravent sèchent ou sont déracinés par l'orage. Si l'on suit encore quelques années ce système, il est à prévoir qu'il deviendra impossible d'élever de jeunes arbres ailleurs que derrière des murs; on sait ce qui se passe dans la plaine depuis qu'on a fait disparaître tous les chênes.

Bex et Ollon ont aussi des vergers qui donneraient d'excellentes vignes, les plus belles et les meilleures de ces localités, peut-être; mais voyez comme l'on se garde d'y toucher, et comment, aussitôt qu'un arbre laisse sa place vide, on s'empresse de le remplacer. Aussi quel beau coup d'œil offrent ces deux villages!

Pourquoi ceux qui ont de l'argent et le goût de faire des vignes ne se tournent-ils pas du côté de *Fontannay* et des *Afforêts*, où ils trouveraient, pour un prix insignifiant, des terrains convenables et improductifs. Ce serait rendre un vrai service à la société, car ainsi l'on *créerait la production.* »

Robes en papier-parchemin.

Un fabricant de papiers peints vient d'inventer, en Angleterre, un système économique pour la confection des robes de dames. Il remplace la crinoline par un mince châssis d'osier, recouvert d'une forte toile, sur laquelle on n'a plus qu'à coller, comme sur un paravent, un papier imperméable et très résistant. Ce papier n'est sans doute autre chose que le *papier-parchemin* qui s'obtient en trempant du papier ordinaire dans l'acide sulfurique, et qui a été découvert dernièrement par un chimiste français. Grâce à ce nouveau système, quand une dame voudra changer de robe, elle n'aura plus à s'inquiéter de l'achat de 20 ou 25 mètres de soie ou de velours; il lui suffira d'acheter quelques rouleaux du nouveau papier et de faire venir le colleur.

Le père, en mariant sa fille, n'aura plus à s'occuper longtemps à l'avance du trousseau. La veille du jour de la cérémonie, il se bornera à demander à sa femme.

« Quel papier ferons-nous coller demain à Sophie?

— Mais comme tu voudras, répondra la mère. Fais ce qui te paraîtra convenable..... avec une bordure dorée.

L'entretien de la garde-robe ne coûtera pas cher au mari; il lui suffira de faire tapisser sa femme tous les six mois.

On a fait, il y a trente ans, des faux-cols de chemise et des chapeaux de dames en papier vélin. On fait, à l'heure qu'il est, des robes en papier-parchemin. Le siècle marche.

Débord de la Peud'aise ce sisse mars de l'an de grasse 1865.

A la Raidaction de Mescieu du Conteu vaudois

Trais honauré Mescieu

Je vien de lir aveque une grande essetupéfacssion

sur lé journals de Lausane quillé quessetion de fair un chemin que l'on di à peneuxmastic ousse que lon enphournera lé gen dan un tuio lé zuns apré le zotres épi qu'au bout de ce tuio ou phétu que l'on mettret un gros souphlet qui turterait lé voyageu quant il serai en bre-lanche en lé poussan si rude que l'on ne lé vérait pas passé dite me voir un peu caisse que set quessa pour une peneuxmastic y fot tavoir bien du toupait de vouloir commessa phouré lé gen en tuio épi l'on ma di ossi quessa seret la mém chauze que quand l'on fet dé saussisse avec lé seraingues quant on fé boucheri que lon tourenerai une manbivel épi froute que lon net arrivé épi ossi que lon mettret en tuio lé gros pétrus lé derregnié pou quille né bouche pas le passage dé zotre enphin lon m'en a tan di tan di là desçu que jai bien penne a croire toussa com je disait a mon ami Fazet c'est bien encor de l'essepéculation pour nou fair payé dé centim adiquessionels cet à fair freumir de voir l'argen que l'on dépanse pour allé parsi et parlà de mon tan l'on navet ni dé peneuxmastic ni dé chemin de fer ni dé battauàvapeu on allai phredin phreda à pié et quand lon navet dépensé six cruches ou deus baches pour alé voire les povres amis de Morge c'étais bocou à présent pour se mettre en route y fot dé balliadares dé parapluï dé zalumette asphérique pour alumé son pipot sans conté quellon net insurté dan lé chemin de fer quanton marche dan lé kirnonilles que lé fames porte à présent à propo coment tesse que lon fera pour lé metre dan le tuio ille en fodra un essepécial.

Vous essecuserez, mé chairs Mescieux mai cet ma prophond eindignasson qui ma fai fer cet lettre. Epi je demand quellon éclaircissent la quessetion.

Recevét mes bons Mescieux l'assurance de ma hotte konsidairasson et mé salutasson civillitik.

JAN GRINJEOT.

Ranz des vaches du Jura.

Veni toté à la montagne,

Veni toté d'on coumon,

Senailire lé premire,

Damuzala et pindzon.

Vers lo tzalet quin déligou!

Cé to pré dé sau bosson, hi, hou, hai,

Cé to pré dé sau bosson.

Min de bâton por lé battre,

Rein qu'avoué quoqué raison,

Dè la sò, mé pouré vatzé,

Saivan bin lo bovairon.

Vers lo tzalet quin déligou!

Cé to pré dé sau bosson, hi, hou, hai,

Cé to pré dé sau bosson,

Por lé zaria vignan toté,

Lé senaille ein carillon

Et lé vé et poui lé modzé

Moulàn avoué lé modzon.

Vers lo tzalet quin déligou !
Cé to pré dé sau bosson, hi, hou, hai,
Cé to pré dé sau bosson.

Quand ie vouaito sau veladzo,
Bin avo dein lé vallon,
Ti sau rio, sau bou, sau zadzé,
Ie lutzao su lé mon :

Vers lo tzalet quin déligou !
Cé to pré dé sau bosson, hi, hou, hai,
Cé to pré dé sau bosson.

Nos petites habitudes.

Comme vous le savez, lecteurs, la plupart des Lau-sannois dînent à midi. Or, quoi de plus nécessaire, s'il vous plaît, en se mettant à table, que d'avoir de l'appétit ; mais n'en a pas qui veut, mes bons.

Heureusement qu'il existe certains marchands chez lesquels l'appétit se vend à la ration.

Ces marchands se nomment cafetiers, et l'appétit est un produit végétal ayant nom *absinthe*.

Qu'est-ce que l'absinthe ?

C'est l'abrutissement en bouteille, nous dit Alphonse Karr. Il a certes raison.

Quelles sont les conséquences de ce nectar ?

Le tremblement des mains, l'abâtardissement des facultés intellectuelles, une somnolence invincible.

O Chinois ! avons-nous bien le droit de vous jeter la pierre ? Vous savourez l'opium, parce qu'il vous procure des jouissances extatiques ; parce que vous ne vous rendez pas compte des ravages qu'il exerce sur votre moral ; parce qu'enfin vous y êtes, à votre insu, poussé par l'Anglais qui vous le procure en contrebande ?

Nous, nous buvons l'absinthe tout aussi pernicieuse que l'opium, mais qui ne donne pas l'extase ; nous la buvons, sachant fort bien qu'elle est malfaisante ; nous la buvons enfin spontanément et sans y être poussés par aucun contrebandier.

Et pourquoi la buvons-nous ? pour avoir de l'appétit ! Mais comme ce n'est pas suffisant, il faut l'accompagner de quelques Grandsons.

Après le dîner, changement de décors.

Ce n'est plus l'appétit que vend le cafetier, c'est la *digestion* !

Oui, Messieurs, la digestion sous forme de café à l'eau, mais toujours avec le cigare ; de même que l'on fume pour stimuler l'appétit, on fume aussi pour faciliter le travail de l'estomac. Il va sans dire que l'absinthe et le café n'excluent pas la liqueur de Bacchus ; aussi, le soir, plusieurs vont-ils se coucher tout imprégnés d'alcool et de nicotine. Hé Messieurs ! pour que la dose soit complète, que ne vous mettez-vous aussi à mâcher le bétel et à fumer l'opium et le hatchich ? les effets en seraient bien plus prompts ! vous seriez débiles à 20 ans, infirmes à 25, caducs à 30, cacochymes à 35 et défunts à 40.

O douce perspective !

Quel contraste, si l'on jette un coup d'œil sur la vie du campagnard !

Au point du jour, il sort de chez lui et se dirige la pioche sur l'épaule, vers son champ où il bêche, laboure, plante, ensemence jusqu'à midi, où, enfin, il gagne son pain à la sueur de son front ; c'est son absinthe à lui ; il n'en connaît pas d'autre, et son appétit n'en est que meilleur.

Un repos d'une demi-heure à l'ombre d'un arbre fruitier suffit à réparer ses forces ; voilà sa tasse de café ! Aussi, la santé et la prospérité ont élu domicile sous le toit du campagnard. Vigoureux et fort il pousse devant lui son attelage en chantant ce joyeux refrain :

« De bon matin, loin du village,
Sifflant après son attelage,
Le laboureur prend un nouveau
Courage,
En voyant le canton de Vaud
Si beau. »

E. G.

Un individu qui a certainement la bosse de la statistique, a consacré de longues recherches sur la monographie des bossus. C'est en Europe, dans la zone tempérée, qu'il en a rencontré le plus grand nombre. Il y a une exception pour l'Espagne, où ils sont extraordinairement nombreux ; dans une petite localité au pied de la Sierra-Morena, on en compte un sur treize habitants.

En Suisse, le canton du Valais en est peuplé ; le rachitisme y règne presque à l'état endémique.

Une remarque singulière est celle-ci : Les gibosités ont un rapport intime et secret avec l'aspect des contrées où elles se produisent. C'est ainsi que celles des bossus des cantons suisses, voisins des Alpes, affectent ordinairement la forme des pics et des pointes menaçantes, tandis que celles des habitants des bords de la mer présente de haut en bas, des pentes successives et des déclivités accusées. Les bosses des bossus des plaines s'aplatissent et s'étalent comme des champignons écrasés.

Combinant les moyennes des chiffres rapportés de tous les pays du globe, le statisticien arrive à ce résultat numérique qu'il n'y a pas moins d'un bossu sur mille individus. Puis, établissant que la hauteur moyenne de chaque bosse est de 20 centimètres, et étant donnée la population du globe, soit un milliard d'habitants, il multiplie le million de bosses qu'elle renferme par la hauteur de la bosse, ce qui donne une élévation de 200,000 mètres, c'est-à-dire qu'en superposant toutes ces bosses, on escaladerait par cette nouvelle et étrange échelle de Jacob dix Cordillères surmontées de vingt-cinq Mont-Blancs, auxquels il faudrait encore ajouter, comme appoints, la Jungfrau, surmontée des Pyramides, surmontées de toutes les flèches des cathédrales de l'Europe !!!